Union syndicale
Solidaires

le 23 octobre 2014

L'austérité sociale !

Quand le budget d'austérité sévit, la protection sociale et les services publics trinquent !

Le gouvernement a décidé de faire 50 milliards d'euros d'économie sur 3 ans (2015-2017). Il s'agit de payer le cadeau du pacte « d'irresponsabilité » au patronat et de répondre à Bruxelles dont le gouvernement a entériné les orientations en validant les traités. L'Etat, les collectivités territoriales et la protection sociale seront les principales sources de ces économies. Bref, l'objectif est de rogner sur tout ce qui concerne les services publics et tout ce qui est utile aux besoins de la population.
La Commission européenne, au travers de ses recommandations du mois de juin 2014, dictait déjà ses orientations, et pourrait réclamer un tour de vis supplémentaire de 8 milliards sur le budget 2015.
Le projet de loi de finances est clair : l'objectif de réduction de 21 milliards d'euros doit se traduire par une baisse de 7,7 milliards pour l'Etat, une baisse de 3,7 milliards pour les collectivités territoriales et de 9,6 milliards pour la protection sociale !

Et le Projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) ?

Comme chaque année, le parlement débat du budget de la Sécurité sociale. Cette année, la réduction de 9,6 milliards doit porter sur les dépenses de l'assurance maladie pour 3,2 milliards et sur les autres dépenses de la protection sociale pour 6,4 milliards d'euros ! **Ainsi les dépenses sur la famille, l'assurance maladie et les retraites seront rognées.**

La politique familiale en question

Plutôt que d'engager une vraie réflexion sur l'évolution de la politique familiale, le gouvernement navigue à vue et change d'avis tous les 6 mois. Mais à chaque fois, il prend des mesures qui pénalisent les familles et notamment les femmes :
- Le partage du **congé parental** est une arnaque qui va pénaliser les femmes. En mettant en place ce partage, il faudrait revaloriser cette allocation et en faire un mécanisme véritablement incitatif au partage des responsabilités dans l'éducation des enfants entre les femmes et les hommes. Mais le gouvernement ne cherche qu'à faire des économies sur notre dos, ce qu'il reconnaît d'ailleurs en annonçant une baisse des dépenses de 70 millions d'euros !
- La **baisse des allocations familiales** pour les familles n'est pas une mesure de justice sociale, c'est une mesure d'économie.

Deux poids, deux mesures et des vases communicants... Pendant que les familles sont ponctionnées, le gouvernement n'hésite pas à baisser les cotisations patronales d'allocations familiales.

Congé parental, où est le problème ?

Le congé parental va être réduit pour les femmes au nom du partage des responsabilités parentales. Mais ce partage n'étant pas obligatoire avec les hommes, cela amenera juste une baisse de versement de l'allocation qu'elles touchaient jusque là.

Du côté de la santé ce n'est pas mieux !

Réduire la voilure de 3,2 milliards, une paille ! En premier lieu, c'est l'hôpital public qui va être encore une fois ponctionné et donc fragilisé. Fermetures d'hôpitaux, suppressions de personnel et de lits vont s'accélérer.

Les mobilisations dans les hôpitaux sont là pour montrer à quel point la situation est déjà tendue pour le personnel comme pour les patients.
S'il n'y a pas d'attaque frontale sur les remboursements de soins ou de médicaments, le gouvernement racle les fonds de tiroir. Il va modifier le calcul du **capital-décès** qui bénéficie aux personnes dont le conjoint vient de décéder et conduire à une baisse pour de nombreux assurés (160 millions d'euros).
Le gouvernement a fixé des économies sur la **gestion des organismes** de Sécurité sociale (1,2 milliard en 3 ans dont 0,5 milliard pour 2015) : suppression de 4 490 emplois dans l'assurance maladie de 2014 à 2017 après 16 000 depuis 10 ans. Ce qui entraîne la réduction du nombre des centres d'accueil et dégrade la qualité du service rendu à l'usager (allongement des délais de versement des prestations) !
C'est aussi une réduction des budgets de l'action sanitaire et sociale et des aides qui touchent les plus démunis.
Comment croire aux discours, sur le renforcement de l'accès aux soins et aux droits ? La réalité, c'est la réduction des droits et des prestations.

Les retraites ? On n'a pas fini d'en reparler !

Le gouvernement se vante de revaloriser les petites retraites : une prime à versement unique de 40 € pour les pensions inférieures à 1 200 € et une revalorisation de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ex minimum vieillesse) à 800 €, mais il augmente la CSG de toutes les autres !
Cette aumône est très mal ressentie par les intéressé-es, surtout lorsqu'ils ont subi une hausse importante d'impôts : par la suppression de la demi-part aux veufs et aux veuves, par la fiscalisation du supplément de 10 % de la pension compensant en partie les interruptions de carrière pour avoir élevé au moins 3 enfants…
Dans les cartons du gouvernement et de Bruxelles traînent encore des pistes : le prolongement du gel du montant des retraites par exemple… **des raisons de surveiller de près et d'agir.**

La Sécurité sociale appartient aux assuré-es sociaux, à nous de la défendre !

Face à cette politique d'austérité, qui touche toutes les catégories de la population, il est nécessaire d'organiser la riposte. Déjà le 23 septembre les personnels des hôpitaux se sont mobilisés pour défendre le service public et le droit de se faire soigner dans de bonnes conditions. Ils ont prévu une nouvelle journée de grève et de manifestation le 18 novembre. Le même jour, quatre organisations de fonctionnaires (CGT, FSU, Solidaires et FAFPT) appellent à des rassemblements dans les grandes villes et à Paris pour dénoncer les effets dévastateurs du budget pour la fonction publique et les services publics.

Dans la rue le 18 novembre : pour la santé et les services publics

Toutes et tous ensemble, pour faire reculer l'austérité, et progresser la justice sociale !

144 bd de la Villette
75019 Paris
contact@solidaires.org
www.solidaires.org
tel : 01 58 39 30 20
fax 01 43 67 62 14